
Nombre de membres

Séance du 27 février 2023

en exercice: 40

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée le 27 février 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian COYON (Président)

Présents : 6

Sont présents: Philippe AUTIN, Christian COYON, Alain DEKETELE, Christian DUHAL, Francis LELONG, Christian LEMERY

Votants: 6

Représentés:

Excuses: Jean Pierre ADAM, Hervé CHEVALLIER, Aurore PECHEUX

Absents: Serge POIRIE, Christian WEISS

Secrétaire de séance: Christian DUHAL

Objet: Choix de l'entreprise et signature du marché de travaux de mise en défens des berges des affluents de la Biesme - BUR 001 2023

Le Président informe les membres du bureau du résultat de la commission d'ouverture de plis en date du 13 février 2023, suite à la consultation d'entreprise pour le marché de travaux de mise en défens des berges des affluents de la Biesme (pose de clôtures et abreuvoirs).

Il cite :

- les différentes entreprises ayant répondues au marché ainsi que leurs propositions ;
- L'entreprise retenue par la commission d'ouverture des plis.

A la suite de cet exposé, et après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité des membres présents entérinent le choix de la commission d'ouverture des plis, soit :

Entreprise :

Les Chantiers du Barrois
2 rue André Lallemand
55000 BAR LE DUC

pour un montant des travaux s'élevant à 93 895,20 € TTC, or opérations ponctuelles supplémentaires potentielles (imprévus, intempérie...), dont le coût unitaire est fixé dans le BPU.

Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité des membres présents, Mr COYON, président du SMAVAS :

- à réaliser la signature du marché avec l'entreprise citée ci dessus (pour le montant exposé) ;
- à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ce marché (réalisation des travaux, paiements,.....) ;
- à solliciter une aide la plus large possible auprès des différents partenaires financiers.